

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 39 (2002)
Heft: 1529

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Comme les dinosaures

FAUT-IL CRIER ENCORE AU LOUP? LES FORÊTS SUISSES ONT POURTANT ÉCHAPPÉ À LA CATASTROPHE PROMISE À L'EXCÈS. ELLES SE PORTENT mieux maintenant, car elles n'allaient pas si mal. Confronté à l'urgence environnementale, le scepticisme se nourrit des apocalypses annoncées à la va vite. Et quand le loup est dans la bergerie, plus personne n'y croit. Cependant, il suffit de lire le rapport consacré à l'état de l'environnement en Suisse, édité par l'Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage et l'Office fédéral de la statistique, pour s'apercevoir que la situation se dégrade. Et cela malgré l'arsenal législatif, indispensable mais encore insuffisant, mis en place depuis une vingtaine d'années.

La diffusion des recherches dénonçant les conséquences des activités humaines sur l'environnement n'entraîne pas les changements espérés. Les conduites des individus et les pratiques des collectivités souffrent d'inerties manifestes et d'intérêts antagonistes (à l'image des contradictions de la politique agricole suisse). D'un côté, les équilibres des écosystèmes et, de l'autre, les impératifs économiques.

L'évolution insidieuse des phénomènes naturels porteuse des pires catastrophes, encore imprévisibles, encourage par ailleurs une certaine méfiance à l'égard des défenseurs de la nature, cantonnés au rôle de Cassandra encombrantes. Certes, tout le monde, ou presque, reconnaît les dommages de la pollution et l'exploitation irresponsable des ressources naturelles. Des organisations non gouvernementales

en tout genre accusent l'immobilisme des gouvernements, attaquent la gourmandise des multinationales, stigmatisent l'indifférence des majorités silencieuses. Les organisations internationales - les Nations Unies, l'OMS et autres colosses universels - convoquent conférences et sommets. Le multilatéralisme à la mode concocte conventions et plans d'action, quitte à les brader sans vergogne sur l'autel des politiques nationales. C'est le sort réservé par les États-Unis au Protocole de Kyoto. Tout semble inutile, stérile, réduit à l'impuissance des mots et des promesses.

Pourtant, il n'y a pas d'alternative. Comme le suggère René Longet, seuls des compromis successifs élargissant à la fois leur pouvoir contraignant et la coopération entre tous les partenaires, la pression constante de la société civile, une éducation à l'environnement généralisée et les progrès technologiques, déboucheront un jour sur le bonheur du développement durable (lire les pages 4 et 5). Car l'homme n'est pas un animal révolutionnaire. Et s'il l'a été, c'est à moitié, avec son lot de réticences et de guillotines. A moins que le sort des dinosaures le guette et l'oblige, au bout de son errance déracinée et amnésique, à se souvenir, trop tard peut-être, de la terre. MD

La diffusion des recherches dénonçant les conséquences des activités humaines sur l'environnement n'entraîne pas les changements espérés.

Sommaire

Monopoles : 51 %, la limite qui ne préserve pas de l'ivresse (p. 2)

Cyberdémocratie : Le clic ne remplacera pas le vote par correspondance (p. 3)

Développement durable : Négocier l'avenir de la terre (p. 4)

Développement durable : Une politique à inventer (p. 5)

Structures politiques : De l'Europe des régions à la Suisse des villes (p. 6)

Bilatérales : Les voisins s'observent (p. 7)